

**Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine
Direction Territoriale de Rouen**

P. GABET, Directeur du Port

AVIS A LA NAVIGATION N° 2022 / 002

PORT DE ROUEN

Commune de Grand-Couronne

Quai Carue – PK 255.050 – rive gauche

Ferraillage des grues

INTERDICTION D'ACCOSTAGE

Des travaux de ferraillage des deux anciennes grues situées quai CARUE, PK 255.050 rive gauche, ont lieu à partir du lundi 03 janvier 2022 pour une durée de trois semaines environ.

Les travaux sont réalisés à partir du quai et l'accostage est interdit, sauf autorisation expresse de la capitainerie :

- ▶ pour la **grue amont** : de la borne 3 à la borne 5
- ▶ pour la **grue aval** : de la borne 19 à l'extrémité du quai aval

Il est demandé aux usagers de la voie d'eau de prêter une attention particulière en passant à la hauteur du chantier.

Rouen, le 03 janvier 2022.

Pour le Directeur du Port,
Le Commandant de Port,
P. BONNEL

